

Conditions générales des services d'installation

1 SERVICES D'INSTALLATION

Les parties conviennent que les dispositions suivantes s'appliquent dans la mesure où le Client a sollicité Webfleet Solutions pour la prestation de services d'installation et d'activation.

1.1 INSTALLATIONS D'APPAREILS

1.1.1 Webfleet Solutions, ou un sous-traitant intervenant au nom de Webfleet Solutions, est tenu d'exécuter les services d'installation et d'activation dans le respect des dispositions du présent Addendum.

1.1.2 Obligations de Webfleet Solutions ou de son sous-traitant :

1.1.2.1 offrir les services d'installation pendant les heures normales de travail (du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre 9h00 et 17h00) ;

1.1.2.2 installer l'appareil à un emplacement que Webfleet Solutions, à son entière discrétion, considère approprié afin de permettre la prestation des services WEBFLEET ;

1.1.2.3 fournir le service d'installation suivant :

1.1.2.3.1 démontage des tapis et du tableau de bord, lorsque cela s'avère nécessaire, au moyen d'outils adaptés ;

1.1.2.3.2 installation et raccordement du boîtier de géolocalisation conformément aux directives d'installation ;

1.1.2.3.3 à la demande du Client, ajout d'une antenne GPS fixée par une double bande de caoutchouc à un emplacement dégagé ;

1.1.2.3.4 Si Webfleet Solutions a consenti par écrit, l'installation peut également inclure le couplage d'autres Produits Webfleet Solutions, y compris, sans s'y limiter, des terminaux de conducteur, des dispositifs connectés OBD ou la connexion à un récepteur et/ou un capteur de tachygraphe, FMS ou TPMS.

1.1.3 Obligations du Client :

1.1.3.1 coopérer avec Webfleet Solutions ou avec tout sous-traitant désigné pour faciliter l'installation ;

1.1.3.2 fournir les informations raisonnablement demandées par Webfleet Solutions dans le cadre des services d'installation (y compris, sans toutefois s'y limiter, la plaque d'immatriculation, l'emplacement, la marque du véhicule, le type de véhicule et l'année de construction) ;

1.1.3.3 veiller à ce que les véhicules dans lesquels l'appareil doit être installé soient disponibles à tout moment et se trouvent à l'emplacement convenu entre le Client et Webfleet Solutions (ou son sous-traitant).

1.1.4 Le Client veille à ce que le Véhicule soit disponible et accessible à la date, à l'heure et au lieu convenus pour l'installation. Si le Véhicule n'est pas disponible ou accessible, ou si l'installation ne peut pas être effectuée pour des raisons imputables au Client, Webfleet Solutions est en droit de facturer les frais d'installation prévus ainsi que tous les frais raisonnables engagés en conséquence. Toute installation reprogrammée sera facturée en tant que prestation d'installation distincte. Le Client peut annuler sans frais un rendez-vous d'installation en respectant un préavis d'au moins deux (2) jours ouvrables.

1.1.5 Pour tout service supplémentaire non couvert dans le paragraphe 1.1.2 ou tout service d'installation en dehors des heures ouvrées spécifiées au paragraphe 1.1.2.1, le Client doit en formuler expressément la demande. Ce service supplémentaire peut être fourni à l'entière discrétion de Webfleet Solutions et facturé soit par Webfleet Solutions, soit directement par l'installateur.

1.2 EXIGENCES TECHNIQUES MINIMUM POUR L'INSTALLATION

1.2.1 L'installation doit être effectuée dans un bâtiment couvert disposant d'un réseau électrique pour en permettre l'éclairage.

1.2.2 Les services d'installation ne peuvent être assurés qu'à une température comprise entre 8 °C et 35 °C. Si le Client demande que les services d'installation soient exécutés dans des conditions de température différentes, il reconnaît et convient que Webfleet Solutions décline toute responsabilité en cas d'endommagement du véhicule.

1.2.3 Afin de valider l'installation, l'installateur peut être amené à effectuer un test de conduite d'au moins 5 km.

1.2.3.1 Le Client doit faire en sorte que l'installateur puisse sortir le véhicule du site d'installation et parcourir une distance d'au moins 5 km.

1.2.3.2 Le Client doit autoriser l'installateur à effectuer un test de conduite. Le Client a également la possibilité d'effectuer lui-même le test de conduite en autorisant l'installateur à y prendre part en tant que passager.

1.2.4 Le véhicule doit avoir suffisamment de carburant ou de charge pour permettre à l'installateur de procéder à l'installation et d'effectuer les tests nécessaires.

1.2.5 Lorsque les services d'installation demandés par le Client incluent un raccordement au tachygraphe numérique ou à l'interface FMS, le Client doit fournir toutes les données techniques du véhicule : fichiers ddd du tachygraphe, ou emplacement de la connexion FMS, par exemple. Il incombe au Client d'activer l'interface FMS et/ou le tachygraphe, y compris son cache, si nécessaire par l'intermédiaire d'un revendeur agréé ou d'un atelier agréé.

1.2.6 Lorsque d'autres appareils sont connectés à l'interface FMS, au bus CAN ou au tachygraphe, le Client reconnaît et convient que Webfleet Solutions décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement, d'erreur ou de dommage lié à cette connexion.

1.2.7 Le Client doit veiller à ce que les documents et plaques d'immatriculation du véhicule soient disponibles au moment de l'installation.

1.2.8 Le véhicule doit être assuré.

1.2.9 Le Client garantit que le véhicule sera en parfait état de fonctionnement. L'installateur peut inspecter le véhicule avant le début de l'installation, ce qui ne dispense pas le Client d'honorer ses obligations au titre de la garantie.

1.2.10 Lorsque les services de montage demandés par le Client incluent le système TPMS, les exigences supplémentaires suivantes s'appliquent : (i) les jantes et les valves doivent être en état de propreté et d'entretien, (ii) les valves doivent être du modèle correct pour la jante, (iii) les pneus doivent être gonflés à la pression de fonctionnement correcte pour le véhicule, (iv) lorsque les capteurs ont été installés, ils doivent rester dans la même position de roue sur le véhicule. Si un capteur est déplacé vers une autre position de roue, le Client doit ajuster la position du capteur en utilisant l'application WEBFLEET TPMS Tools ou la Plateforme WEBFLEET afin que les informations TPMS s'affichent correctement et (v) le Client doit vérifier régulièrement que les capteurs ne sont pas endommagés.

1.3 DÉINSTALLATION

1.3.1 Si le Client demande la désinstallation d'un appareil sur un véhicule, suivie de l'installation du même appareil dans un autre véhicule, ces deux interventions ne sont pas couvertes par le service d'installation initial et le Client devra s'acquitter des frais de désinstallation et d'installation applicables.

1.3.2 Le service de désinstallation comprend :

1.3.2.1 le démontage des tapis et du tableau de bord au moyen d'outils adaptés ;

1.3.2.2 la désinstallation de l'appareil ;

1.3.2.3 si besoin, la désinstallation des antennes ;

1.3.2.4 le remaniement des câbles de la voiture, le cas échéant.

1.3.3 Lorsque le Client demande la désinstallation d'un appareil sur un véhicule ayant été impliqué dans un accident, l'installateur dépêché par Webfleet Solutions n'interviendra pas sur le véhicule s'il estime raisonnablement que le véhicule est trop endommagé ou s'il observe des résidus de tissus humains ou encore la présence de toute substance dangereuse susceptible de nuire à sa propre santé.

1.4 APRÈS L'INSTALLATION

1.4.1 Si le Client demande, et si Webfleet Solutions accepte à sa seule discrétion, d'autres services d'installation associés aux Produits installés conformément à cette commande dans les deux (2) mois suivant l'installation initiale, ces services seront fournis sans frais supplémentaires pour le Client. Cette disposition ne s'applique pas dans les cas suivants :

1.4.1.1 erreur consécutive à une usure normale ;

1.4.1.2 faute intentionnelle, conditions de stockage ou d'utilisation anormales, accident, négligence du Client ou de tout tiers ;

1.4.1.3 manquement du Client à utiliser les Produits conformément aux instructions de Webfleet Solutions ;

1.4.1.4 toute altération ou réparation des Produits effectuée par le Client ou un tiers ; ou

1.4.1.5 sauf accord contraire convenu par écrit entre le Client et Webfleet Solutions, toutes circonstances survenant au terme de la période de deux (2) mois suivant l'installation.

1.5 INSTALLATION

1.5.1 L'installateur contactera le Client pour lui indiquer la date et l'heure auxquelles l'installation sera effectuée. Les coordonnées de l'installateur seront envoyées au Client par courriel a posteriori de la signature du Contrat.

1.5.2 Le Client peut modifier la date et l'heure indiquées en contactant l'Installateur par téléphone ou par e-mail. Les modifications et les annulations sont soumises aux modalités suivantes :

1.5.2.1 Les modifications et annulations effectuées par le Client 48 heures avant la date prévue de l'Installation sont gratuites ;

1.5.2.2 Les modifications et les annulations effectuées par le Client a posteriori des 48 heures et avant 24 heures avant la date d'installation prévue seront soumises à une pénalité de 50 % des coûts d'installation. Cette pénalité ne sera pas déduite du prix à payer pour une installation réalisée ultérieurement.

1.5.2.3 Les modifications et les annulations effectuées par le client plus de 24 heures avant la date d'installation prévue seront soumises à une pénalité de 100 % des coûts d'installation. Cette pénalité ne sera pas déduite du prix à régler pour l'installation réalisée ultérieurement.